

Les remous continuent à la Cascade

Depuis quelques jours de nouveaux panneaux sont apparus aux entrées du village de Salles-la-Source.

Contactés, les représentants de l'association « Ranimons la cascade ! » expliquent la présence de ces nouveaux panneaux par une exaspération certaine devant le refus de réponse de la préfète à sa demande du 8 janvier 2018 de rendez-vous et de communication de documents administratifs pouvant éclairer les aspects encore opaques du dossier. « C'est quand même incroyable ! Lorsque nous sommes discrets, patients et courtois, on nous ignore : la Préfecture semble nous prendre en compte et répondre à nos questions seulement lorsque nous nous manifestons publiquement ! »

Comme un appui supplémentaire dans cette démarche, l'association est motivée par le fait qu'elle vient de recevoir un nouvel avis favorable de la Commission d'ac-



Ces panneaux méritent une explication de la part de leurs auteurs.

cès aux documents administratifs (Cada), concernant ces fameux documents. « C'est le dixième avis favorable depuis huit ans ! » poursuivent les représentants de l'association. « Pire, la préfecture contactée par la CADA ne lui a même pas répondu ! L'adminis-

tration a déjà été condamnée deux fois par le tribunal administratif pour ce motif mais ça continue... On croyait pourtant le dossier classé après la reconnaissance en 2016 d'un fiasco administratif par les inspecteurs généraux du ministère de l'Environnement et de celui des Finances... »

Parmi les documents demandés, la liste des travaux que la Société

Hydroélectrique de Salles-la-Source s'était engagée à réaliser avant décembre 2016, afin d'accéder à un tarif double du paiement de l'électricité. « Ces investissements ont profité à la SHVSS qui a empêché le pactole mais n'a rien réalisé : l'argent de la transition énergétique ne devrait pourtant pas servir à de l'enrichissement illégal ! »

D'autres documents vont conditionner le futur statut des installations hydroélectriques de Salles-la-Source à l'issue des procès : « C'est vrai, ce dossier est un vrai sac de nœuds. Alors que les installations auraient dû revenir à l'État depuis 13 ans, l'affaire n'est toujours pas réglée ! Si nous ne boostons pas un peu ce dossier, nos petits-enfants seront encore à exiger l'application de la loi à Salles-la-Source... »

Comme on peut le constater, la sérénité sur ce dossier n'est pas encore de retour.